



CAPL n° 3 DU 26 JUIN 2015
MOUVEMENT LOCAL DES AGENTS DE
CATEGORIE C

COMPTE RENDU

La déclaration liminaire de la CGT (jointe en annexe) a été remise à la Direction.

En réponse la Direction a affirmé que la situation de la DDFIP 77 était différente de la DGFIP, pour ce mouvement national elle estime que nous sommes dans une situation positive puisque, nous avons plus d'entrée (40) que de départ (18).

Nous avons 20 « glissements » internes ce qui est pour Mr Gaullier la preuve d'une certaine stabilité.

Pour la direction il n'y a pas d'abandon de mission, il s'agit juste d'une modification des conditions d'exercice des missions.

*Il reste 46 postes vacants seulement ce bilan ne tient pas compte des ALD.
La CGT 77 a insisté sur le fait que nous n'avons pas connaissance de la situation des ALD et que cette information est donnée à la fin des CAP c'est-à-dire au cas présent le 17 juillet.*

Autre point abordé, la résidence administrative des EDR, en effet à compter du 1^{er} septembre 2015 une affectation locale la plus proche de leur résidence familiale est fixée. Les agents concernés seront avertis par la direction personnellement et pourront faire remonter leur remarques éventuelles.

***À l'issue du mouvement 46 postes demeurent vacants, 12 ALD sont affectés en renfort sur le département et 27 sont sur des résidences.
La direction estime que cela semble être à l'équilibre.***

Il n'en demeure pas moins que la CGT Finances Publiques 77 déplore qu'à la sortie de cette CAPL nous ne connaissons pas la situation des renforts.

La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 a voté contre ce mouvement puisque tous les agents n'ont pas eu l'affectation voulue, loin de là !

Vos élus : Lucile PACHOT, Amar ARRAR, Michel MAITRE, Hervé LE DALLIC



Déclaration liminaire des élus de la CGT Finances Publiques DDFIP 77

De nouveau, le gouvernement doit convaincre Bruxelles qu'il parviendra à réduire le déficit public en dessous des 3% d'ici à 2017.

Le ministère des Finances vient de présenter son programme dit «de stabilité», dans lequel il prévoit 9 milliards d'économies supplémentaires en 2015 et 2016, avec notamment un «effort» sur les dépenses d'assurance-maladie et des collectivités locales. Le ministère détaille les quatre milliards d'économies supplémentaires, «rendues nécessaires» par la très faible inflation pour cette année et annonce, sans les détailler, cinq milliards supplémentaires pour l'année prochaine :

- **2015 : l'État et la Sécu vont se serrer la ceinture,**
- **2016 : les collectivités seront aussi mises à contribution.**

Les politiques d'austérité, le pacte dit de «responsabilité» qui met en œuvre 41 milliards d'exonérations patronales et 59 milliards de réduction de dépenses pour l'État, les collectivités territoriales et la Sécurité Sociale, ne cessent de nourrir et d'aggraver la crise.

Ainsi des plans d'économies sont mis en place au détriment des dépenses de santé, des hôpitaux, du remboursement des médicaments. C'est la remise en cause des services publics....

Cela est inacceptable et vient s'ajouter aux plus de 220 milliards d'exonérations ou d'aides publiques dont les entreprises bénéficient déjà.

Le chômage ne cesse de progresser et plus de cinq millions de personnes sont aujourd'hui privées/à la recherche d'un d'emploi. L'insuffisance des salaires, des retraites, des minimas sociaux ne permet plus la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux.

La réforme territoriale accompagne cette logique de « moins d'État, moins de service public » et menace nos statuts.

Dans la fonction publique et à la DGFIP, la mise en place des mesures d'économies s'accélère.

La prime d'intéressement d'un montant de 150 euros versée à tous les agents, déjà réduite l'an passé, est supprimée à compter de 2015, tout comme l'indemnité exceptionnelle !

Alors que le point d'indice est bloqué depuis 5 ans, c'est un nouveau coup porté contre notre rémunération. Et ce n'est qu'un début, le gouvernement prépare la modulation totale du régime indemnitaire.

A la DGFIP c'est travailler plus pour gagner moins !

La Direction générale accélère les restructurations : Les «centres de contacts», qui gèrent à distance les flux mails et téléphone des SIP et trésoreries d'un ou plusieurs départements (mise en place dans le 28 à compter du 1er mars pour les départements du 28 et du 93), menacent directement les emplois et les implantations des SIP et trésoreries. L'article 40 de la loi 2014-1545 permet de privatiser les missions de recouvrement et de dépense de l'état et des collectivités.

L'austérité se traduit également par la réduction continue des effectifs : à la DGFIP ce sont plus de 30 000 emplois qui ont été supprimés depuis 2002.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires ont appelé tous les salarié-es, les retraité-e-s et les privé-e-s d'emplois, du privé et du public à l'action et à la grève le 9 avril dernier. On a recensé plus de 300 000 salariés, actifs, jeunes et retraités, privés d'emploi, dans les 86 rassemblements et manifestations en province et à la manifestation nationale à Paris. Pour les finances publiques, c'est plus de 22% des agents qui étaient dans l'action.

Par leur implication dans ce mouvement, les agents des Finances Publiques ont clairement marqué leur refus de l'austérité, du pacte de responsabilité, et leur volonté de voir aboutir leurs revendications.

La CAP/analyse du mouvement

Le projet de mouvement général catégorie C vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 2597 agents. C'est encore pire que l'an dernier ! Les chiffres parlent d'eux même :

Ce sont 918,8 emplois qui sont vacants en Île-de-France et plus de 1676,9 en province. Seulement 4 directions sur 139 font ressortir un solde des effectifs positif.

Pratiquement toutes les directions font apparaître des sous effectifs de 10 agents, certaines de 20, 30, 40 agents voir plus.

A l'issue de ce mouvement local que nous validerons ce jour en CAPL, c'est 45 postes qui resteront vacants pour la catégorie C en Seine et Marne !!!

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions ? : sous effectifs supérieurs à 2590 agents C, suppressions d'emplois de plus de 32 000 agents depuis 2002... ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnées : fusions des SIP, fusions des SIE, fermetures de services au public plusieurs demies-journées par semaine, fermetures des trésoreries au public lorsque les effectifs du poste ne sont pas suffisants, plan de fermeture des petites trésoreries et ce n'est qu'un début...

Le directeur général vient d'annoncer le bilan des actions réalisées en 2014 dont les mesures de modernisation et de simplification, constituent des axes majeurs. Il ajoute que «le chantier n'est jamais achevé tant nos ambitions sont grandes».

Mais quelles sont ces grandes ambitions pour la DGFIP ? continuer les suppressions d'emplois, continuer à abandonner les missions en les externalisant, continuer à démanteler le maillage territorial de notre administration, en remettant en cause le Service Public !!!

La CGT Finances publique réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins, pourvoir les postes vacants pour le fonctionnement des services. Les agents doivent pouvoir effectuer leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

Si l'administration recrutait à hauteur des besoins des services, de nombreux agents, dont certains se trouvent en grande difficulté, ne seraient pas «bloqués» sur leur résidence actuelle et auraient obtenu leur mutation.

La CGT Finances Publiques insiste sur l'urgence de la situation et exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.